
LOS ANGELES – Mise à jour sur la prochaine série des nouveaux gTLD
Lundi 13 octobre 2014 – 15h00 à 18h15 PDT
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

KAREN LENTZ :

Bonjour, si vous voulez bien vous assoir, nous allons commencer.

Bonjour, bienvenue a cette séance, je m'appelle Karen xxx, je suis directrice des opérations et des politiques de la recherche a l'ICANN et nous allons continuer dans cette séance sur le GDD, ce qui se passe dans la direction mondiale, nous allons parler pendant cette séance de l'avenir en ce qui concerne les programme des nouveau gTLD et ce que nous faisons pour les évaluer et débâtir sur ce qui se passe pendant cette série de candidature. La séance d'aujourd'hui va passer en revue le plan de version préliminaire qui a été publiée il y a quelque semaines et j'ai plusieurs collègues qui vont m'aider à décrire le travaille qui est prévu ou qui a déjà été effectué. Donc à ma gauche j'ai Antonietta Mangiacotti qui est assistante en recherche à l'ICANN et qui parlera de la protection des droits. Ensuite, Trang Nguyen qui est directeur des opérations à l'ICANN et qui parlera des évaluations de la mise en place de l'application des programmes. Ensuite, nous avons une chercheuse à l'ICANN qui parlera des analyses qui sont en cours. Et ensuite Jonathan Zucks viendra nous rejoindre qui s'occupe du groupe consultatif sur la confiance des consommateurs et l'analyse des consommateurs. Ensuite Bret Fausett qui travaille à la GHSO sur les procédures des nouveaux gTLD. A la fin, je passerais en revue le calendrier et nous aurons des questions et réponses avec vous.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc pour ce qui est du programme des nouveaux GTLD qui existent actuellement au sein de l'ICANN cela fait déjà un certain nombre d'années que nous le préparons il implique des prises de décisions pour ouvrir en fait le premier niveau de l'espace de noms pour les nouveaux GTLD. En différents de ces caractères pour promouvoir la concurrence, la compétition, pour permettre différents modèles commerciaux pour permettre différentes communautés d'être actifs dans cet espace. Il y a de nombreuses personnes qui travaillent dans ce domaine, il y a un certain nombre d'objectifs qui font parti de ce programme depuis ce dont je viens de parler donc la diversité géographique, l'innovation aux différentes questions pratiques, les processus d'évaluation que nous devons avoir puisqu'il faut qu'il y est protection, transparence et efficacité. Donc il y a un certain nombre d'objectifs qui existe et donc nous prévoyons notre évaluation et nous sommes en train d'essayer de voir comment permettre ces différentes dimensions du programme d'avancer. Donc, le programme est bâti sur la consultation par le GNSO et des avis pour les nouveaux gTLD les nouvelle série. Donc c'est un processus périodique ou il y a des moyens qui permettent de faire la demande d'introduction de gTLD. Ce que nous sommes en train de faire, actuellement, et nous avons d'ailleurs pas mal avancer, c'est en fait une série qui est issue de cette politique et l'engagement de l'ICANN c'est d'ouvrir un nouveaux processus de candidature tout en prenant en compte le fait que nous avons maintenant pas mal d'expérience en terme du panel d'évaluation, des candidats, du personnel, de toutes les personnes qui ont participé au processus. Donc nous souhaitons nous assurer de bien capitaliser sur toutes ces connaissances et nous pouvons maintenant l'appliquer au processus futurs.

Donc le plan de version préliminaire a été publié le 22 septembre et il décrit les activités d'évaluations qui devrait avoir lieu en ce qui concerne le programme. Le plan de travail est focalisé sur les évaluations, les activités d'évaluations et c'est important et nous y reviendrons tout à l'heure.

Je vais passer le micro à Trang pour l'évaluation du programme de mise en application.

TRANG NGUYEN:

Merci Karen. Il y a eu beaucoup de discussion, des dialogues à la cour des dernières journées dans ce domaine de l'évaluation donc je veux prendre quelques minutes pour vous dire ce que nous envisageons actuellement dans ce domaine de travail. Donc, actuellement, l'évaluation devrait être une évaluation par l'ICANN et pour l'ICANN, sur l'efficacité de la mise en application du programme des nouveaux gTLD, donc cela veut dire que nous allons prendre en compte l'efficacité de la mise en application du programme du point de vue de l'équipe qui a été chargée de la mise en exécution du programme. Le programme, en fait, l'analyse sera effectuée dans différents domaines et il y en a 7 qui sont à l'écran et qui sont un petit peu différent de ce que vous avez pu voir dans le plan de travail mais Karen l'a dit nous sommes en train de travailler la dessus, nous continuons d'affiner, d'ajuster ces domaines d'évaluation, donc actuellement l'évaluation devrait se produire dans 7 domaines, les opérations de programme, donc, les systèmes, les services à la clientèle, la gestion des vendeurs, les rapports financiers, la communication donc tout ce qui hâterait aux opérations du programme. Ensuite le programme de soutien aux candidats, c'est en

fait une analyse qui prendra en considérations les candidats, y compris les critères, les processus associé avec ce programme. Donc les candidatures, l'évaluation des processus, et les résultats on prendra également en compte la répartition du programme en lui-même. Ensuite le traitement des demandes, c'est est un domaine qui considérera le traitement par l'ICANN des candidatures et dans ce domaine nous allons évaluer les questions administratives, l'ordre de priorités, le processus de retrait, donc, tout qui hâterait en fait, aux traitements des candidatures. Ensuite, évaluations des candidatures, donc la nous prendrons en compte les 7 domaines d'évaluations, donc DNS, les services de registre, les extensions géographiques, et les capacités financières. Donc à la foi le coté opérationnelle et si le but de l'évaluation a été atteint. Ensuite résolution des conflits, donc ce domaine de toute évidence prend en compte le processus dans son ensemble, y compris les mécanismes d options, résolutions des litiges et des objections donc ici ce sera donc le processus d'objections et de litiges qui sera pris en considération ainsi que toutes les raisons pour les objections et le processus de résolutions des litiges. Il y a également donc dans ce domaine une analyse qui sera faite. Le contrat et la transition à la délégation, dans cette analyse nous prendrons en compte le processus de contrat de pré délégation ainsi que la transition a la délégation, donc si vous voyez nous suivons en fait, le manuel de manière assez proche, puisque donc nous avons les différents modules, avec le dernier module qui est justement les contrats et la transition, donc nous suivons les vrais. Ensuite, dans le cadre de cette analyse nous prendrons en considération chacun des domaines selon 6 dimensions qui sont donc al écran donc l'efficacité, donc dans quel mesure le temps, les coûts, les efforts seront utilisés pour ceux pour quoi ils sont

prévus. Egalement la performance, donc également à quel degré le processus a produit les résultats, a atteint les objectifs. L'équité, donc dans quel mesure est ce que nous avons adhérer aux objectif et aux procédures du comment. La prévisibilité, donc dans quelle mesure le programme a suivis ce qui était dans les délais imparties, ce qui été prévues. Ensuite, sécurité et stabilité, donc dans quelle mesure les processus les procédures ont assuré la sécurité et la stabilité du DNS et enfin, nous pondrons en considération chacun des domaines pour voir ils sont alignées avec les politiques et la mise en application donc les directives qui hâteraient a ceci en terme d'exécutions. Donc, dans le cadre de ce plan de travail, on devrait avoir un travail donc sur cette mise en application qui se produit au cour des mois à venir, donc vous voyez a un très haut niveau, ce qui va se passer, mais nous pensons que le travail se produira au cours des 3 trimestres à venir donc avec d'ici la fin de cette année nous devrions définir les sous domaines d'évaluation, nous devons définir chacun de ces sous domaines que nous allons prendre en considération de manière plus spécifiques, donc les objections, les résolutions de litiges, les problèmes de conflits, etcetera, donc nous ferons ceci au cours des deux mois et demi à venir, et en même temps ce que nous sommes en train de faire c'est essayer de finaliser un modèle de rapport. Il est important d'avoir un modèle de rapport parce qu'il faut s'assurer que notre travail soit fait de manière cohérente et que l'intensité de nos analyses et de nos évaluations sont cohérents dans les différents domaines. Donc c'est ce que nous sommes en train de faire par le -- de ce modèle de rapport. Une fois que ce modèle de rapport sera prêt ce que nous allons faire, c est que nous allons le tester, nous allons essayer de déjà effectuer une évaluation en utilisant ce modèle et voir s il convient. Ensuite au premier et deuxième

trimestre 2015, nous devrions déjà avoir une certaine performance, nous pourrions déjà rédiger les premiers rapports et au deuxième trimestre 2015 nous devrions avoir des commentaires qui sont fait sur ces rapports.

KAREN LENTZ :

Merci Trang. Je vais parler un petit peu des évaluations qui sont prévue en terme de sécurité et de stabilité et ainsi que de l'impact du programme sur la zone racine. Donc, il y a un certain nombre d'études qui ont été entrepris, et qui prennent, donc par exemple le nombre de TLD possible, sans qu'il y ait des problèmes de performance et également les processus opérationnelles de mise à jour, le taux de modification, ainsi que d'autres technologies connexes qui sont déployées, par exemple les IDN, le DNSSEC. Donc il y a un engagement de la part de l'ICANN comme quoi nous allons évaluer l'impact de l'ajout de ces nouveaux gTLD sur la sécurité et la stabilité du DNS. La première ensemble d'études de recommandation était focalisé sur la surveillance, le développement d'outils pour surveiller les problèmes possibles et donc nous allons pouvoir essayer d'avoir s'il y a des problèmes qui sont identifiés et nous allons également identifier les autres étapes à entreprendre avant de continuer plus avant dans le programme. Donc cette évaluation devrait commencer d'ici le deuxième trimestre 2015, en fait nous avons déjà commencé à en parler, nous avons parlé des critères et du type de consultation qu'il nous faut faire dans ce domaines. Je vais maintenant passer la parole à Antonieta.

ANTONIETTA MANGIACOTTI: Je vais donner un petit peu une idée sur le mécanisme de protections de droits. Nous allons donc regarder un petit peu le domaine clés du programme des nouveau gTLD donc le centre d'échanges des marques de commerces, l'URS, le système uniforme de suspension rapide, la procédure de règlement de litige auprès de la délégation. Donc conformément à ce qui est exigé par le GAC pour al protection des marques de commerce, donc le statuts de la protection des droit pour les gTLD actuel et les gTLD futures, l'ICANN est en train de mettre en place une évaluation initiale sur la protection des droits avec des données qualitatif et quantitatif et rassemble également le point de vue des utilisateurs. L'objectif c'est d'établir efficacité et voir si nos objectif sont atteints afin de considérer si l'interaction de la protection des droits avec d autres parties clés des nouvelles gTLD sont en place et pour savoir s'il y a des domaines, ou il faut peut être mettre en place d'autres politiques, ou améliorer certaines choses. Les activités qui aurons lieu dans le cadres de ces évaluations, prendrons en compte une analyse des données qui nous seront fourni par des prestataires tiers. Donc par exemple les transactions *sunrising* et autres, nous allons également prendre en compte les efforts de communications avec le lancement dans le centre d échange. Nous allons également, essayer de déterminer les questions clés et nous allons collecter les points de vue des utilisateurs sur ce qu'ils pensent par rapport aux mécanismes de protections des droits. Ensuite la GNSO a demandé à ce qu'il y ait une analyse au bout d'un an, cette analyse devrait pouvoir donner lieu à un rapport sur les problèmes, et devrait pouvoir susciter une discussion pour savoir s'il y a des politiques à mettre en place. Donc vous avez là un calendrier par rapport aux activités de protection des droits, donc le travaille du personnel sur la protection des droits devrait être publiée

pour commentaire publique. Donc d'ici l'ICANN 52 on devrait pouvoir en discuter. Ensuite, la version préliminaire sera mise à jour sur la base des commentaires qui auront été faits, et le dernier rapport devrait être publié au deuxième trimestre 2015. Ce rapport sur lequel nous travaillons sera utilisé pour en fait constituer un point de référence, ce rapport devrait être effectué au deuxième trimestre 2015. Et le rapport sur lequel nous travaillons devrait pouvoir alimenter le rapport thématique à la GNSO, également au deuxième trimestre 2015. Il permettra également d'aider à l'analyse indépendante, l'équipe d'analyses indépendantes qui s'occupe des consommateurs, de la protection des droits des consommateurs. Ensuite. Donc, mercredi de 13 :15 à 14:45 vous avez une séance des mécanismes de protection des droits et donc une séance qui permet aux utilisateurs de faire leurs commentaires et de s'assurer que tout les commentaires sont incorporés dans l'analyse finale.

KAREN LETZ :

Merci Antonieta, et je passe la parole à Bret qui va nous parler de ce qui se passe au niveau de la GNSO.

BRET FAUSETT:

Merci Karen. Donc, je suis responsable temporaire du groupe de la GNSO qui est responsable de collecter toutes les questions liées aux nouveaux noms de domaines de premier niveau. Comme certains d'entre vous le savez et vous devriez le savoir, la GNSO est responsable du développement de politiques liées aux nouveaux domaines de premier niveau parce que en fait ils font partie de la responsabilité de la GNSO. En 2005 il y a eu un processus qui a été lancé pour créer les nouveaux

noms de domaines de premier niveau qui ont été lancés en 2014 et ce processus c'est terminé en 2008 avec un rapport finale, qui comprenait 7 principes directeurs, 20 recommandations de politiques et 29 directives de mise en application, donc lorsqu'on regarde un petit peu ce qui c'est passé, si on souhaite changer ce qui été contenue dans ce document, un principe directeur ou une recommandation de politique, et bien il faudra un processus de politique qui passe par la GNSO. Certaines des choses qui été contenue dans ce document, par exemple un principe directeur, c'est que il faut qu'il n y est pas de confusion d'un nom de domaine avec un autre, donc c'était vraiment très détaillé, et donc le personnel de l'ICANN a publié un guide de mise en application de tout ceci. Mais maintenant quand on regarde tout ceci on se rend compte qu'il y a eu des décisions qui ont été prises par certaines personnes qui sont responsables des conflits et qui étaient basés sur certains faits similaires, et finalement il y a un certain manque de satisfaction et de confusion. Donc, voila ce sur quoi nous allons devoir travailler. Voila ce que fait ce groupe de discussion. Diapositive suivante, s'il vous plait.

Le travail des politiques au niveau du GNSO passe par plusieurs étapes. Cela commence avec une demande pour un rapport thématique, comme vous le voyez, vous voyez que vous êtes ici, la flèche que vous êtes ici c'est là, ou on est avec le groupe de travail, on essaye d'identifier les questions ou il y a de la confusion, est ce que l'on a besoin de plus de détails sur ca, sur ca, quelles devraient être les normes pour les fournisseurs de, les gents qui s'occupent des conflits. Donc on essaye de rassembler toutes ces question, si vous voulez venir à la fin et nous des commentaires, et si vous voulez vous inclure au travail

de base, vous êtes au bon moment parce que on commence juste à essayer de rassembler toute les questions. Je pense que l'on a 75 ou 90 questions qui ont été identifiés, on va se retrouver encore cette semaine, il y a une session de bonne heure mercredi avec Steve Chan qui est personnel ICANN, quelqu'un nous allons en parler, parler du travail qui a été fait jusqu' à ce jour et ou nous allons aller dans l'avenir et si on va essayer d'avoir, que certaines personnes regardent, observent les questions qu'on a déjà identifié et voir ce qui nous manque aussi. Et on ne fermera jamais le sujet de toute façon. Nous allons essayer de pivoter assez rapidement durant cette réunion pour essayer, pour commencer à identifier quelles sont les questions, lesquelles d'entre elles ont à avoir avec quelle politique. Et essayer de penser a voir si nous pouvons avoir des groupes de développement de politique multiple, pour identifier et travailler sur des questions qui ont été identifier spécifique ou est ce que nous voulons passer les questions devant des groupes plus large, plus importants. A la fin de cette année, disons, au moins à Marrakech, nous voulons être capables de donner à la comite du GNSO un rapport. Donc, voila ou nous en sommes, au tout début, au début du processus ascendant de politique de développement de la politique. Et il y a aussi du travail sur lequel nous travaillons à cote de ca, nous essayons de (inaudible) travailler avec eux, et de prendre la responsabilité du GNSO au sérieux pour voir ce que l'on va a pouvoir faire.

KAREN LENTZ:

Merci Bret. Il nous manque Jonathan encore. Est-ce que Jonathan est dans la salle ? Non ?

ELEEZA AGOPIAN:

Je vais parler un peu de la concurrence de la confiance du consommateur et l'évaluation des choix du consommateur. Sur la section 9.3 voir quelle est la performance du nouveau program GTLD pour voir quant il s agit du choix du consommateur ou de la confiance au consommateur. En 2010 quand le conseil à demander au groupe de recommander certains paramètres qui pourra nous aider à mesurer certaines performances dans ces trois domaines. Ce groupe nous a donnée 70 paramètres et nous avons passé 10 mois sur tous ces paramètres pour voir ce qui été donc disponibles, quelles ressources étaient disponibles, si c'était faisable au niveau du coût, pour voir si ces paramètres pouvaient nous aider à définir certaines --. Le groupe vient juste de travailler son travaille et a soumis un rapport au conseil d'administration des 70 paramètres, 65 ont été adoptés, 5 ont été donc retirés de la recommandation, et il y avait seulement 1 paramètre des conditions dedans. On a ajouté un paramètre au niveau des noms de collision, il y a d autres choses, par exemple les difficultés entre les membres -- qui ont été, des choses qui sont plus difficiles à mesure, comme la confiance du consommateur par exemple. Dans les cas type de paramètres il y a avait 2 ensembles de paramètres qui étaient liées aux sondages, il y avait des clients, des consommateurs et il est difficile de donner des recommandations, peut être au bureau d'administration, administration en Mars nous voulons voir si nous pouvons avoir un effort pour faire un RFP pour essayer de trouver des entreprises qui pourraient faire ces sondage pour nous. Donc ces 65 paramètres qui ont été recommandés, qui ont été adoptés, avec cela nous allons pouvoir voir si nous pouvons parler de la confiance, des DNS, pour voir combien

de fois les destinations ont été atteinte comme prévues, il y a d autres paramètres qui sont dans cet ensemble. Nous avons reçu des propositions pour certains de ces autres paramètres. Du coté du sondage du consommateur nous sommes presque, nous avons un accord peut être avec un entreprise qui pourra le faire, nous aurons une réponse très vite. Nos paramètres couvrent l'état des domaines, l'enregistrement des données, les plats de conflit, les SLA, l'utilisation de mécanismes de protection dont on a parlé tout à l'heure, nous espérons avoir un bon ensemble de données qui devrait être disponible d'ici au dernier trimestre 2015. Je pense que c est tout. Le premier trimestre 2015, par exemple.

KAREN LENTZ :

S'il y a des gens qui sont debout dans la salle, il reste encore des places devant. Les 2 autres choses quant on parle de l'évaluation de CCT. Vous regardez ici il y a une diapositive avec la préparation comme Eleeza l'a dit, c'est une évaluation qui été anticipée, dans l'affirmation des engagements et le travail que l' AIG-CCT a recommandé des paramètres et ont recommandé faire un sondage et c'est une recherche pour nous assurer que nous avons de bonnes données de bases intéressantes et qui puissent nous aider pour mesurer la confiance du consommateur, donc avoir une bonne base de données pour que l'équipe qui va faire l'évaluation puisse avoir de bonne données a observer. Quand il s'a git de l'évaluation CGT c'est une affirmation d'engagement, elle est actuelle, elle est courante, celle que nous préparons donc en ce moment c'est la première qui va avoir lieu et l'affirmation aussi demande une évaluation récurrente 2 ans après la première. Donc tous les 4 ans après ça. Nous n'allons pas regarder seulement la concurrence,

la confiance une foi, mais nous allons remettre ça dans deux ans. Donc finalement c'est la chronologie des activités qui est inclus dans le plan de travail. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le plan de travail est très focalisé sur les évaluations et les activités des évaluations, et c'est vraiment -- Le plan de travail doit être très descriptive, pas prescriptive si je peux dire. Ce sont les évaluations et les activités qui sont courantes, c'est sont les évaluations qui sont nécessaires, qui sont encore une foi, courantes, et voilà donc le temps que nous pensons qu'elles prendront, qu'elles prendront à être faite, disons. Je décris cela à quelque un, je disais tout cela est vertical, je n'arrive même pas à le dire correctement. Je disais que tout le travail, voyez, tout le travail a été fait horizontale, donc il n'y a pas de ligne vertical, et on m'a dit que la direction c'était une ligne verticale la dessus d ailleurs. Ce que je voulais dire par ça c'est qu'il n'y a pas d'étapes importantes pour nous dire quand la prochaine série pourra commencer, tout cela basé sur les évolutions, c'est pour ça que nous voulions mettre en place un plan de travail et nous assurer que nous avons donc compter pour toute les activités qui sont en cours et s'il y a un groupes qui sont intéressants à faire du travail sur ces thèmes nous voulons nous assurer que nous avons pris en compte tout cela, avant de pouvoir mettre en place un cible, disons, nous avons parlé beaucoup de domaines, des choses que nous étions engagés à faire, nous sommes donc à l'étape ou nous pouvons mettre en place, et savoir exactement les choses qui doivent être complétées finis terminées, avant que l'on puisse passer à la prochaine série, donc ça va nous permettre de définir, et voilà donc la conversation que nous avons à ce moment. Avec ça, je vais fermer donc la présentation et voir s'il y a des questions.

INTERVENTION:

Il y avait une question sur Adobe au début de la session d'Anne. Ce matin, il y avait, ont demandé qu'il y ait une série additionnelle qui a été suggérée en assumant que les problèmes avec le soutien des --. La communauté soit adressée. Est-ce que l'on ne pourrait pas mettre en priorité ces candidatures comme on a fait pour les IDN, il y a une bonne raison, y a-t-il une bonne raison pour exclure la candidature des commerces quand on voit ce qu'il reste à faire.

KAREN LENTZ :

J'ai fait partie de la session ce matin, et lorsque ça a été discuté, certains des participants avaient suggéré qu'il pourrait y avoir une nouvelle série complète ouverte, il faudrait déterminer les objectifs qui sont mis en place pour voir qu'est-ce que les candidats recherchaient. Je pense que c'est quelque chose qui a été proposée ou qui pourrait être proposée par la communauté. Je pense que même s'il y a des engagements qui ont été pris vis-à-vis des évaluations qui devaient être, des choses qui devaient adresser à tous les cas, s'il y a des intérêts, s'il y a un soutien potentiel pour soutenir cette espèce de série remède, disons, de processus doit être mis en place de façon ... afin de priorité de donner la priorité à tel ou tel groupe particulier.

AVRI DORIA :

Je voudrais parler un peu plus de ce que Bret a dit tout à l'heure. Vous êtes peut-être une de seule personne qui était là quand on développait les politiques au tout départ, en suivant les vieilles traditions. C'est pour ça qu'il y a des ambiguïtés à l'époque, nous avons beaucoup de session,

beaucoup de groupes qui produisaient du contenus et on avait beaucoup de sessions de travail avec le personnel de mise en œuvre qui ont essayé tout ce qu’ on avait mis en œuvre, et finalement ils avaient tout essayé alors que le guide des candidatures était mis en place et qui changeait personnel, tous ces changements à un certain point, beaucoup de choses qui étaient y comprises à l’époque ont été perdues. Le soutien de la communauté, contre la condamnation de la communauté par exemple. Les choses comme comment les choses étaient protégées, en fait on avait un demi processus de politique sur la propriété intellectuelle, dans la propriété intellectuelle, les noms géographiques, combien seraient protégées et ainsi de suite, il y a beaucoup de changements qui ont été écrits et nous pensions que ce qui avait était compris à l’époque maintenant plus quand il s’agit de changement de politique, il faut que l’on revienne en arrière et clarifier c’est politiques. Il faut voir, c’est une activité de politique pour nous assurer que ce que l’on avait essayé de faire à l’époque est compris maintenant, quand on voit tout ce qui se passe maintenant et que cela, ce sont des politiques raisonnables et cohérentes, je pense que le travail de politique c’est plus que ce qui n’a pas était fait correctement ou ce que nous devons changer. Je pense qu’il y a beaucoup de raison pour qu’il y ait une correction de faits.

JEFF NEUMAN :

En premier, quand on a commencé la dessus, je me rappelle même plus, en 2005, je pense, a l’origine on avait pensé qu’il y aurait une nouvelle série et que ensuite on aurait un processus de rotation pour le gTLD et que se ne serait pas le -- série numéros 2, et trois ans après série numéro 3, et ainsi de suite. Cela devait être un processus de rotation

avec l'accréditation aux opérateurs de registre comment le fait pour le bureau d'enregistrement. Il faut être très diligent, il faut s'assurer la stabilité ainsi de suite, etcetera, etcetera. Je voulais m'assurer que ce concept est inclus et que l'on y pense toujours, que on va penser dans la mentalité, il y a une série numéros 2 que ça va à être quelque chose, que la série 2 pourrait être actuellement pour le reste de notre vie, quoi. Que ça pourrait être un processus qui continue, j aimerais que ce soit intégré dans le concept en général, parce que l'intention original a été celle-ci, il y a longtemps, quand on n'avait pas cette urgence disons, de tout les TLD qui font leur candidature tous en même temps, on pouvait faire sa candidature lorsque que l'ont été prêts. Mon deuxième point c'est sur les évaluations des processus de l ICANN. C est bon que vous faisiez une auto-évaluation, disons. Je pense qu'il y a de bonnes leçons qui ont été apprises. Est-ce qu'il y a un plan pour une évaluation externe des processus et des politique que l ICAN suit, par exemple quelque' un qui aura accès à tous vos documents, vos communications, vos méthodes, vos procédures, pur voir, pour les observer, pour voir quel sont aussi les meilleurs pratiques qui ont été observées afin que l'on puisse réduire les coûts pour les prochaines séries. Des choses, est ce que tout ce qui ICANN a fait est nécessaire ? Est-ce que l'on a passé beaucoup de temps à focaliser sur la théorie au lieu de la réalité de ce qui se passe actuellement ? Je pense qu'une auto évaluation est importante, mais c'est aussi important, qu'il y a une entreprise disons externe qui n'est aucun intérêt dans le jeu quoi, pourrait observer les procédures et donner à la communauté un suivi ou des informations sur comment faire ça ou ça. Spécialement si ça va être sur une base de rotation.

BRET FAUSETT : Je pense qu'à la fin.... Je peux lire ? Le principe numéro 13 : la candidature doit être évaluée jusqu'à ce que la demande soit claire. Jusqu'à ce qu'on change cela au niveau de la politique on est engagé dans ces séries.

KAREN LENTZ : Oui il y a 2 autres points la- dessus. Cela dit quelques choses comme le GNSO évaluerait le point où l'on passerait de série à un état disons régulier, à une série régulière. Pour répondre à cela, lorsque nous avons parlé de série, disons, c'est un petit peu une façon courte de parler des procédures, ça veut pas dire, je ne pense pas qu'une personne appart... ait mis l'idée que ce serait un état, d'une chose régulière.

BRET FAUSETT : Quand on créerait de nouveaux opérateurs de registre, c'est vraiment ennuyeux, c'est aussi ennuyant que de créer de nouveaux titulaires de noms de domaines.

KAREN LENTZ : Merci. Je voudrais, nous avons parlé de ces variations, sur beaucoup de leurs angles. Vos attentes sont sur l'efficacité, sur les couts des opérations, est ce que vous focaliser la dessus ?

JEFF NEUMANN : Oui, c'est un des problèmes. Quand il s'agit d'évaluations nous n'avons pas accès à tous les documents, quand on travaille avec les gens qui

font les évaluations nous n'avons pas accès aux données, ce n'est pas publique, donc quelqu'un devrait, quelqu'un en externe devrait avoir accès à ces informations pour pouvoir fournir des recommandations.

Je voudrais rajouter quelque chose par rapport à ce qui a été dit. Par rapport au processus de lancement de déroulement. Nous savions que le big bang qui ne fonctionnerait pas et on a essayé de l'éviter, et étant donné que l'on souhaitait avoir une évaluation et bien nous avons évité, donc nous savions que nous avions un big bang, qui serait un très gros big bang, et bien forcément il y aurait un gros retard et qu'il y aurait d'autres personnes qui se dirait donc un gros big bang et donc finalement, pendant longtemps on ne pourra pas suivre. Et donc en fait tout se retrouvait dans le goulot, donc le résultat est que l'on sait maintenant qu'il ne faut pas créer de big bang, nous avons tiré les leçons et nous avons maintenant commencé un autre big bang. Je crois que l'on est tous plus intelligent que ça. Et donc l'interprétation de l'évaluation, qu'est-ce que ça veut dire ? Si nous avons lancé un big bang, ce paradigme de big bang nous a tellement influencé et donc ce que l'on comprend c'est vraiment la destruction il y a énormément de bons projets qui ont été éliminés, qui ont été affaiblis et par ce processus des TLD les gens en fait sont surmontés par ce lancement de nombres incalculables, et donc l'utilisation de CTND est difficile à comprendre parce qu'en fait les gens sont submergés. Donc l'idée d'Avril est une excellente idée, donc l'idée de diminuer autant que possible et surtout ce que nous ferons après est important. Assurons-nous que les idées régionales que nous avons soient annoncées, pour les séries suivantes. En même temps pour que les gens sachent qu'ils n'étaient pas obligés de prendre celles-ci.

KAREN LENTZ : Je crois que les délais sont importants. La communication à l’avance le développement de plans par les différentes personnes et puis effectivement le lancement des TLD sur le marché c’est très important.

JONATHAN ZUCKS : Je suis membre du RSG et du .Club. Vous avez mentionné la question des pluriels et vous avez une feuille de route. Il est très bien qu’on ait cette feuille de route à l’avance, mais à quel point dans cette feuille de route est ce que la communauté va pouvoir se rassembler et dire « oui on souhaite avoir des pluriel » ou bien « non, on ne souhaite pas avoir de pluriel ». A quel point dans notre travail est ce que nous pourrions réellement donner notre point de vue, prendre des décisions et dire « on ne veut pas de .org avec un « s », 2 .com avec un « s » », etcetera. Donc je ne sais pas qui sera, moi j’ai ma propre idée la dessus, bien sure, je ne sais pas ce que, ce qu’on obtiendra.

BRET FAUSETT : Si la GNSO décide d’agir une des possibilités c’est que la GNSO décide de ne pas agir et a ce moment la c est le personnel ICANN qui s en occupera. Et il faudra en parler à Karen et a son équipe. Mais je pense qu’il aura une politique, qui viendra de la GNSO, il y aura un groupe de développement de politiques qui se rassemblera, donc tout personne qui voudra ci-jointre le pourra, donc se sera le moment dont vous parlez. Mais j’imagine que ce sera dans le deuxième trimestre de l’année prochaine.

JONATHAN ZUCKS : Encore une petite chose la dessus. Si ce processus de développement de politiques en fait obtient les recommandations que celles l'on a déjà lu, ce qui va se passer c'est qu'on aura la même chose avec des critères spécifiques, et une certaine clarification.

BRET FAUSETT : Une des choses qui se passe dans le groupe de développement des politiques, c'est que vous avez des généralités et c'est la dessus que l'on travaille. Donc on a parlé du similaire mais confus. On était tous d'accord la dessus et cela que l'on s'est arrêté. Donc je crois que c'est le personnel qui fera le développement pour certaines de ces questions il faut au moins essayer d'avoir une recommandation. Il est possible que la GNSO obtienne certains résultats cohérents. De toute façon, soit on permet d'avoir photos et photos avec un « s » mais on ne peut pas faire pour une chose et pas pour l'autre.

J. SCOTT EVANS : J'ai été membre de la recommandation de la mise en application. Alors, la réponse a la question c'est que on pensait avoir répondu a cette question, on pensait qu'il n'y aurait pas de pluriel. Nous pensions, nous, que on avait déjà répondu a la question 1. En fait, moi j'enseigne la loi sur les marques de commerces et je n'aurais jamais imaginé enseigner à mes étudiants qu'on aurait un tel résultat. Donc moi, je pensais qu'on avait déjà répondu à la question. En ce qui concerne la ou nous en sommes aujourd'hui, vous savez, le lancement des programmes, un programme avec différentes séries, quoi qu'il en soit, moi, ça fait 15 ans que je suis ici et à mon avis un des échecs fondamentaux c'est que nous avons eu 2 séries auparavant et on ne

nous a pas dit. Me semble t'il, en tout cas dans la communauté de la propriété intellectuelle et dans la communauté commerciale, que c'étaient des séries de preuve de concepts. Donc cela n'a jamais été incorporé dans la proposition initiale du guide. Donc moi je crois qu'il faut absolument tirer des leçons ici. Nous avons l'opportunité de le faire, d'ailleurs on nous observe de très près, des personnes qui ne participent pas à ces réunions nous regardent, ils lisent les nouvelles et ils voudraient changer la manière dont nous fonctionnons, donc il faut absolument tirer les leçons et il nous faut faire attention, être méthodique, et obtenir de meilleures solutions.

DAVID PAYNE :

Mes commentaires sont également par rapport au calendrier. Moi je crains que l'on se retrouve avec des retards accumulés. Donc en fait j'ai une suggestion pratique pour éviter ce problème, et puis c'est également un commentaire sur la présentation que vous avez faite. Alors, pour vous expliquer un petit peu d'où je viens, je crois qu'il y a deux concepts en termes de gestion de projet, il y a le triangle et il y a le chemin critique. Et je crois que ce sera important au fur et à mesure. Alors le triangle d'échange, je crois que l'on peut choisir entre bien réussir ou réussir maintenant. Et puis il y a aussi une question de ressources. Et je crois qu'il faut considérer ces deux choses, donc ce qu'il faut faire c'est beaucoup évaluer, prendre en compte les données. Est-ce qu'on pourrait identifier quelles sont les données, quels sont les évaluations qui doivent être faites par ICANN et qu'est-ce qu'on peut laisser à la communauté. Donc par exemple la question de la collision des noms. Je crois qu'il y a eu un certain nombre d'hésitations en termes de calendrier pour la collision des noms. Et donc, ce que nous

avons pu faire ensemble, c'est que vous avez partagé les données avec nous et nous vous avons fourni les ressources et à mon avis, la conclusion a été assez productive. En tout cas nous avons pu accélérer le calendrier. Et puis le chemin critique on en a parlé déjà, c'est quelque chose qu'il faut définir. Quel est l'ordre dans lequel les choses doivent être faites. Avant d'arriver au but finale, vous avez la évaluation donc la barre finale qui en fait s'étend à l'infinie sur la page. Donc qu'est ce qui doit être mis en place et comment, dans quel ordre? Donc décidons un petit quoi qu'est ce qui doit se passer, dans quel ordre afin de ne pas avoir des retards accumulés et qui ne sont pas nécessaires. Donc voilà un petit peu ce que je pensais que l'on pourrait faire pour faire avancer le projet plus rapidement.

KAREN LENTZ :

Merci David. Oui je voudrais dire que la barre du bas de la page c'est en fait le développement des prochaines séries, c'est un petit peu l'anticipation des recommandations. Quand est ce que on les obtiendra et quand est ce que on doit commencer à travailler sur tel ou tel projet. Nous nous disions, bon ça serait peut-être l'identification par la GSO de certains domaines qui doivent être pris en considérations par le personnel. Mais est ce que cela a du sens quand on prend en considération le reste? Donc c'est un petit peu cette ligne en pointillée que effectivement nous essayons d'utiliser pour bien couvrir toutes les questions, toutes les activités qui se produisent dans la communauté, de manière à créer, à communiquer une voix claire.

D'autres questions ? D'autres commentaires ?

SUZETTE GONZALEZ : Bonjour je suis Suzette de 101 domaine de San Diego. Est-ce que vous allez parler de la protection des marques dans votre analyse sur le TMCH.

KAREN LENTZ : Je réfléchis un petit peu a comment répondre a la question. Donc le centre d'échange sur les marques de commerce est en fait une entité de soutien pour le processus de protections des marques. Donc la raison pour laquelle il existe c'est pour en fait avoir une ressource pour vérifier les données relatives aux marques de commerce afin que l'on puisse les utiliser dans les différents processus, les procédures du TLD, etcetera et donc la raison pour laquelle il existe c'est de justement s'occuper de la protection des marques. Donc de toute évidence cela fait partie de cette évaluation. J'espère que ça répond à la question. Je ne sais pas.

Encore des questions ? Y en va-t-il ? J apprécié beaucoup votre présence, votre attention, et merci pour ceux qui ont fait leurs commentaires et on posé des questions. Cela nous est utile. Merci également à tous les intervenants qui sont à la table avec moi. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]